

CIBLE

Tromperies

Une fois de plus les « instituts » de sondages se sont trompés. Plus grave : ces sociétés commerciales ont trompé les citoyens en annonçant par avance les résultats d'un deuxième tour qui se jouerait entre Lionel Jospin et Jacques Chirac.

Preuve est faite que ce type d'anticipation est absurde. Mais il faut aller plus loin et mettre en accusation les sondeurs et les grands médias qui ont créé une fausse alternative et alimenté un faux débat. Cette double tromperie a eu des effets directs sur le comportement des citoyens.

La perspective d'un nouveau match entre les deux oligarques a renforcé le sentiment de dégoût pour ces rivaux si longtemps complices. Ce qui a favorisé le vote en faveur du plus provoquant des « tribuns de la plèbe » et renforcé l'abstention – puisque le premier tour semblait joué d'avance.

Au lendemain du 21 avril, les commentateurs qui ont accrédité ce montage moralisaient à tort et à travers sur les résultats de Jean-Marie Le Pen. Le simple respect des citoyens exigerait qu'ils s'expliquent sur leur comportement anti-démocratique et qu'ils cessent de cacher leurs appartenances politiques.

PÔLE RÉPUBLICAIN

Continuons le combat !

Meyssan

**Chevaliers
du bobard**

p. 2

Diplomatie

**Feu le
védrinisme ?**

p. 5

Les chevaliers du bobard

Tout le monde l'aura appris : aucun avion ne s'est écrasé sur le Pentagone le 11 septembre 2001. Et l'agent Ben Laden a lancé ses avions contre le World Trade Center sur ordre du président Bush pour détruire certains bureaux de la CIA...

Ces cancan ont d'abord proliféré sur Internet par les soins d'un web-mestre, fils de l'auteur ; puis crevé les écrans à l'invitation de Thierry Ardisson. Enfin, sous le titre pathétique « *L'effroyable imposture* », ils sont sortis en livre – vers le 1^{er} avril, ce qui aurait pu mettre en garde les badauds contre ce *best-seller* de printemps.

Mais il faut croire que le flair est en baisse... Bref, qu'il soit d'avril ou pas, et assez avarié pour faire fuir, le poisson mérite qu'on lui tire quelques arêtes.

L'auteur du ramdam s'appelle Thierry Meyssan. Distingué pour avoir combattu les laitages Danone, mené la revue *Golias* à l'assaut de l'Opus Dei et de la hiérarchie catholique (sous l'égide d'un « Réseau Voltaire » lié, paraît-il, aux Radicaux de gauche), il se présente comme « résistant à l'ordre moral ». En fait, on ne sache pas qu'il résiste à grand-chose, et surtout pas à la tenta-

tion d'atteindre à la célébrité dans la *Loft story* mondiale.

Son coup a réussi aux États-Unis : leurs journaux ont aussitôt déduit de son libelle que les Européens, surtout les Français, rompent avec la sympathie qui « américanisait » leurs âmes en septembre, et cessant de faire front contre les terroristes en Israël, mettaient en cause, non seulement la souffrance américaine, mais l'honneur de ses chefs qui auraient simulé ces attentats pour pouvoir attaquer l'Afghanistan...

Entre nous l'océan est, hélas, trop large pour que nos amis yankees s'aperçoivent que personne ici ne croit un traître mot de cette fable. Et puis, dans leur deuil unanime et fusionnel – « *Right or wrong, my country* » – ces patriotes oublient que, dès le 11 septembre, leurs propres sites et forums de discussion sur la Toile secrétaient assez de fantasmagories pour nourrir dix ouvrages de notre plumitif. La « *french paranoia* » n'est que

le retour d'un refoulé américain « incorrect »...

Quoique de mauvais goût, le canular serait donc piquant. Mais, outre le magistère moral douteux des adeptes du Réseau Voltaire, le syndrome révélé par *L'effroyable imposture* inquiète : du légitime soupçon qui pousse au traitement critique de l'information, voilà qu'on est entré dans l'ère de la suspicion universelle.

A cela, plusieurs raisons. La première est le *doute par saturation* qui tend à survenir dans un monde où tout est hyper-médiatisé, au point que rien n'existe qui n'ait été illustré médiatiquement. Même les souvenirs de famille, baptêmes, naissances, mariages et pour-quoi pas décès, n'accèdent au stade « mémorable » qu'une fois enregistrés, numérisés, voire publiés. Au point critique où cette re-légitimation du vécu devient totalitaire, il n'est pas impensable qu'un brusque retournement se produise : à trop avoir été attesté, le réel s'effrite sous un simple soupçon. Tout est trop « beau » pour être vrai.

Luc de GOUSTINE

Thierry Meyssan, « *L'effroyable imposture* », Éditions Carnot – prix franco : 19,00 €.

Dès lors, il suffit d'entrevoir à qui la cohérence des messages profitait pour désigner l'auteur du grand mensonge. Bush a feint de bombarder le Pentagone pour pouvoir attaquer les états-voyous et il a liquidé la CIA qui s'y opposait. La chose est claire !

Le second mécanisme est celui de l'*angoisse latente*, cette sourde « panique » qui précède les grands bouleversements et qui fut si active, jadis, en 1789. C'est l'ambiance propice aux rumeurs et lubies, récusant par système les informations officielles. La panique ne demande qu'à se conforter en s'alimentant de causes nouvelles, accueille avec bonheur ce qui l'aggrave et, devenue autonome, brouille tous les messages, imprimant sur chacun sa griffe « effroyable ». On est victime d'une hystérésis universelle.

Enfin, dans la conjoncture actuelle, les délires de Meyssan ont profité du fameux syndrome de la « fin de l'histoire » qui mine l'univers néo-libéral. Un *syndrome dépressif* : la fatigue d'avoir à affronter les événements suggère le désir que tout s'efface, disparaisse. Renvoyer le réel au virtuel est consolant – un doux oreiller d'innocence où enfouir son visage et plonger – un théâtre d'ombres au fond de la caverne originelle...

Seulement, cette élision de la réalité est un négationnisme, une drogue politique dure, celle qu'administrent aux peuples les tyrans. En s'en servant, les « chevaliers du bobard » croient peut-être « résister », et collaborent de la plus ridicule façon.

Un peuple de coupables ?

Avant le premier tour de la présidentielle, les journalistes de la « génération morale » n'ont cessé de déplorer au vu des sondages que le peuple se désintéresse de la campagne. Mais qui est responsable de la défiance ?

Le samedi 20 avril, ce titre de *Libération* : « Allez-y quand même ». On peut prendre cela comme une aimable invitation au vote du dimanche. Je l'ai pris comme une injonction condescendante. Allons-y, pauvres imbéciles que nous sommes, même si ça n'a pas grande importance. Serait-ce le retour du refoulé soixante-huitard – le célèbre « élections piège à cons » – qui se manifeste par la dénonciation pincée des *Beaufs* dans les salons où les gens branchés traquent la ringardise et continuent de croire au génie de Jean-Marie Messier ? C'est probable.

Mais trêve de psychopathologie. Et retour à la politique, telle qu'elle se fabrique dans les « grands » partis, pour le bénéfice des « grands » candidats, avec la complicité des « grands » journalistes. Dans ces hautes sphères, il est habituel d'accuser les Français de se désintéresser de la politique, de confondre les enjeux et de disperser leurs suffrages sur de petits candidats protestataires. Si tel est le cas, qui est responsable ?

Qui est responsable du dégoût de la classe dirigeante, sinon les dirigeants eux-mêmes qui tentent de camoufler les sales affaires et qui y gagnent une réputation de supermarchés et de superviseurs ? Qui donc cultive avec délectation ce dégoût sinon les « Guignols de l'info » ?

Qui est responsable de l'épuisement du commentaire

politique dans le bavardage sur les sondages d'opinion sinon les gens de médias ? Ces esprits éclairés devraient savoir qu'ils risquent de tomber dans la « prophétie auto-réalisatrice » – l'annonce de l'événement créant l'événement lui-même. Ces innocents aux mains pleines de pourcentages douteux sont-ils sûrs de ne pas avoir favorisé Arlette Laguiller et Jean-Marie Le Pen, autrement dit les deux formes du vote désespéré ?

Qui est responsable du brouillage des enjeux, sinon les instituts de sondage et les médias qui ont présenté les prétendus « résultats » du deuxième tour comme si le premier n'avait aucune espèce d'importance ? Ce qui n'a pas empêché les moralistes de presse de se plaindre que « les gens » hésitent à aller voter.

Qui est responsable de la confusion du débat, sinon Jacques Chirac et Lionel Jospin qui ont fait la campagne de premier tour avec des arguments de Premier ministre ou de candidat à la députation ?

Qui a dit n'importe quoi, sinon Lionel Jospin promettant à Paris le contraire de ce qui a été décidé au sommet de Barcelone, sinon Jacques Chirac déclarant qu'il demanderait chaque année un vote de confiance sur ses engagements de campagne ?

Le président de la République responsable devant le Parlement ! C'est se moquer du monde et, une fois de plus, de la Constitution. Qu'on ne s'étonne pas des conséquences !

Yves LANDEVENNEC

Des vampires évaporés

Comme un sale gosse de riches, Jean-Marie Messier renvoie ses domestiques et casse ses jouets. On en rit s'il n'y avait, au bout des mécomptes, l'emploi de milliers de salariés et une nouvelle mise aux enchères des intérêts français.

Prosper, youp-là boum ! Ils chancellent, explosent, implosent, s'effondrent, capotent ou s'étouffent dans le crapoteux. Les prédateurs se volatilisent. Les vampires sont vampirisés et les jeunes loups, vaporisés. C'est la dure « loi du marché » que des crétiens solennels prétendaient maîtriser. Leur arrogance n'avait d'égale que leur incompetence. Après Serge Tchuruk, responsable des déboires d'Alcatel, après la déconfiture des dirigeants d'Enron et d'Arthur Andersen, après Léo Kirch, responsable de la faillite de son groupe, voici enfin révélée la malversation de Jean-Marie Messier.

Ce prétentieux qui méprise l'État autant que la démocratie, et le peuple autant que la nation, avait cru devenir le roi de la fête globalisée en rassemblant hâtivement un empire industriel et financier où l'on trouvait de la télévision, des films, des chansons, des téléphones, de l'eau, du réseau internet, des journaux, des maisons d'édition. La jospin en pleurait de bonheur, et on essayait des larmes discrètes dans la chiraque : pensez donc ! Un « champion français » qui donnait à penser que l'industrie nationale était portée sur le devant de la scène mondiale...

Le « champion » s'installa à New York, d'où il déblatéra sur l'exception culturelle, et on préféra ne pas se poser trop de question sur l'étendue du pouvoir des actionnaires

américains de Vivendi Universal.

La bulle Messier a éclaté voici quelques semaines : le méga-prédateur n'est qu'un gestionnaire de troisième ordre doublé d'un liquidateur de première classe. Pour la seule année 2002, les dettes du groupe sont passées de 38,8 milliards d'euros à 41,8 milliards et le cours des actions Vivendi Universal a chuté de 40 % depuis le début de l'année. Mais la rémunération du PDG a augmenté des deux tiers entre 2000 et 2001, soit « une rémunération nette de 2,38 millions d'euros » sans compter les jetons de présence et les 592 810 actions que le bonhomme détenait en décembre dernier.

Patron moliéresque, Citizen Messier a décidé de purger. Liquidation de Denis Olivennes, directeur de Canal Plus, le 12 avril dernier. Liquidation de Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée, le 16 avril et révolte largement médiatisée du personnel qui craint pour son avenir. Liquidation, aussi, du secteur de la presse professionnelle dont le personnel est vendu avec les meubles en attendant d'autres opérations de délestage. Vives inquiétudes pour l'avenir du cinéma français, financé à 20 % par Canal Plus. Tel est le premier inventaire des dégâts. Les pouvoirs publics, qui se complaisent dans le « laisser faire », en sont aussi responsables que le célèbre « *looser* » new-yorkais.

Sylvie FERNOY

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Les chevaliers du bobard - p.3 : Un peuple de coupables ? - Des vampires vaporisés - p.4 : Vichy un « État républicain » ? - p.5 : Feu le védrinisme ? - p.6/7 : Au mépris de la démocratie - p.8 : Le retour du politique - p.9 : Qui était Allan Bloom ? - p.10/11 : Le 21^e congrès de la NAR - p.12 : Editorial : Rejeter Jean-Marie Le Pen.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (19,10 €) ☐ six mois (30,50 €) ☐ un an (45,75 €) ☐ soutien (95 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Vichy, un « État républicain » !

Le Conseil d'État a condamné l'État à payer la moitié des sommes dues par Maurice Papon au motif de ses condamnations civiles. Cette décision constitue une révision inacceptable de l'histoire et du droit.

En réclusion criminelle depuis 1998, Maurice Papon avait par ailleurs été condamné par la cour d'assises de la Gironde à verser 4,720 MF aux parties civiles au titre des dommages et intérêt et en règlement des frais de justice.

Invoquant la loi de 1983 qui prévoit la couverture par l'État des condamnations civiles prononcées contre un fonctionnaire en réparation d'une faute de service, le condamné avait demandé à l'État de prendre en charge la totalité de la somme exigée. Le ministre de l'Intérieur (Jean-Pierre Chevènement) avait opposé à l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde une fin de non-recevoir fondée sur de classiques motifs juridiques : la République française n'a rien de commun avec le régime de Vichy, à juste titre dénoncé comme un pouvoir de fait par d'éminents juristes dès 1940. Maurice Papon avait alors formé un recours devant le Conseil d'État qui a rendu une décision dont il a souligné la « portée historique » dans son propre communiqué de presse.

Passons rapidement sur les aspects secondaires de la décision : le Conseil d'État a jugé que la part prise par Maurice Papon dans l'arrestation et l'internement de juifs entre 1942 et 1944 constituait une faute personnelle détachable de l'exercice de ses fonctions

administratives. Mais le Conseil a ajouté que l'administration devait être tenue pour partie responsables des agissements de son agent car elle avait, sans subir la contrainte de l'occupant, organisé dès octobre 1940 le fichage et l'arrestation de personnes dites « de race juive » ou de confession israélite. D'où la condamnation, pour moitié, de l'administration.

Le raisonnement juridique est rigoureux, si l'on s'en tient strictement au droit administratif. Mais ce sont les prémisses qui sont inacceptables. Nous lisons en effet que « *Le Conseil d'État a jugé que la responsabilité de l'État républicain pouvait être engagée à raison d'agissements administratifs accomplis dans le cadre des actes législatifs et réglementaires du régime de Vichy qui établissaient ou appliquaient une discrimination fondée sur l'origine juive des personnes* ».

L'État républicain ? Il peut être conçu de plusieurs manières, mais aucune n'est compatible avec les agissements du régime de Vichy.

Si nous reprenons Jean Bodin (théoricien de la monarchie au XVI^e siècle) qui définit la République comme « *un droit gouvernement de plusieurs ménages avec puissance souveraine* », il est certain que le régime de Vichy, qui a perdu le plein exercice

de la souveraineté de l'État sur un territoire national occupé et démembré, n'est en rien républicain. En rien, puisque le droit a été révoqué.

Si nous préférons la définition donnée par Jean-Jacques Rousseau (« *Tout gouvernement légitime est républicain* ») il est non moins certain que le régime de Vichy n'est pas républicain car l'État légitime est défini par l'auteur du *Contrat social* comme l'État « *régi par des lois* ».

Si nous faisons référence à la conception gaullienne de la légitimité qui intègre la défense de la nation millénaire, le service rendu au présent et le consentement populaire, il est évident que le régime de Vichy n'est en rien légitime et qu'il ne saurait être dit républicain.

Peut-on cependant affirmer que l'administration vichyste opérait selon la légalité républicaine ? Le Conseil d'État l'affirme, évoquant les « *actes législatifs* » du régime de Vichy. Mais il oublie l'article 6 de la Déclaration de 1789 aux termes duquel « *la loi est l'expression de la volonté générale* »... qui ne s'est point manifestée entre 1940 et 1944. Plus précisément, peut-on rapporter à la loi républicaine des mesures édictées à l'encontre des juifs alors que la Déclaration de 1789 affirme dans son article 10 que « *nul ne peut être inquiété pour ses*

opinions, même religieuses » - le racisme n'étant pas conçu à l'aube de la Révolution française ? Violant délibérément plusieurs principes fondamentaux de notre droit, Vichy agissait en plein arbitraire.

Sans reprendre ici toute la question du vote des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, rappelons que l'Assemblée de Bordeaux a violé le principe selon lequel un organe ne peut renoncer de lui-même à une fonction que lui attribue la Constitution. Et même si l'on conteste ce point, nul ne peut contester que le Maréchal Pétain a aboli la République en se proclamant chef d'un État autoritaire par « *l'acte constitutionnel n° 1* », en ne réunissant pas les Chambres régulièrement élues, en n'organisant pas une consultation permettant de ratifier le nouveau régime et en concentrant sur lui tous les pouvoirs alors que « *toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution* » (article 16 de la Déclaration de 1789).

Étrangement, le Conseil d'État reconnaît que Vichy était un pouvoir de fait puisqu'il cite l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine. Mais c'est pour affirmer qu'en déclarant un acte nul et de nul effet, on admet son caractère fautif. Comme si la nullité ne signifiait pas l'anéantissement de toute règle, autrement dit la formation d'un abîme juridique peu à peu comblé par la formation d'un gouvernement provisoire mais légitime - hors des territoires occupés mais dans un des départements français d'Algérie.

En inscrivant Vichy dans la continuité de l'État républicain, le Conseil d'État exclut le général de Gaulle, le Comité français de Libération nationale et le Gouvernement provisoire de la République française de l'histoire de France.

Jacques BLANGY

Feu le védrinisme ?

Avec la présente cohabitation, disparaîtra le rôle pivot joué par le ministre des affaires étrangères. Hubert Védrine aura essayé avec brio de combler une absence de politique.

L'un des rares ministres des affaires étrangères à avoir donné son nom à un genre diplomatique (avec Michel Jobert), l'ancien conseiller du président Mitterrand a su occuper le terrain avec une grande liberté de mouvement. Il a prôné une refondation de la politique étrangère pour laquelle il a ouvert plusieurs pistes. Cette liberté et ces idées furent la conséquence d'une absence d'orientation au sommet. Un ministre ne peut jamais se substituer à un chef d'État ou de gouvernement. Il amuse la galerie, il voyage, il déjeune avec ses homologues - on se souvient à peine de Madeleine Albright - mais que reste-t-il ? La gestion des crises : le Kosovo fut son heure - on n'ose pas dire de gloire, mais il travailla beaucoup à prévenir le drame à Rambouillet, comme ensuite en Macédoine. Depuis le 11 septembre, le cœur y était moins. Il n'avait plus de visibilité. Sur les Balkans, Chirac au moins dans les deux premières années de sa présidence, comme sur le Liban, était apparu plus déterminé. La cohabitation puis la succession de Clinton par Bush ont fait perdre à notre diplomatie tous ses repères familiers. Vis-à-vis des États-Unis et de leur politique dans le reste du monde, elle est comme tétanisée.

Le védrinisme dont on se gausse tant de l'autre côté de l'Atlantique, organisé autour du refus de l'« hyperpui-

sance » - terme qui déplaît à tous les Américains - ne saurait tenir lieu de politique. Vouloir faire une politique étrangère monarchique sans monarchie, disait-on déjà de Delcassé au début du siècle, c'était courir à l'échec. Personne n'a lâché Védrine face aux Américains comme son prédécesseur l'avait été en 1905 face aux Allemands. Il y a peut-être eu un progrès de Rouvier à Chirac-Jospin. En tout cas, le védrinisme tombera dans l'oubli s'il n'était repris à la tête de l'État. Quand bien même, ce ne serait pas la même chose. L'un faisait « *office de...* », l'autre serait « *une vraie politique étrangère* », selon les propres termes de Hubert Védrine qui l'appelle de tous ses vœux car il en a mesuré, cinq ans durant, l'absolu besoin. Il ne disposait pas de cet outil irremplaçable. Il a géré les affaires avec les moyens du bord, en exprimant à chaque fois sa frustration. Il ne se demande pas, comme Kissinger pour l'Amérique, s'il fallait encore une politique étrangère pour la France et pour l'Europe. Les États-Unis, parce qu'ils sont l'hyperpuissance, n'en auraient peut-être pas besoin selon certains, tout comme on n'a pas connaissance que l'empire romain ait eu besoin d'une politique étrangère. Il lui suffisait d'exercer sa domination à travers d'excellents chefs d'armée sur chaque théâtre, les commandements régionaux américains qui couvrent le monde.

Si l'Europe se pose la question, c'est que ne disposant pas d'une force et d'un empire, elle pense s'en tirer par la rhétorique des valeurs, des droits de l'homme, de la démocratie et du développement. Pour Hubert Védrine, l'Europe n'est pas la Croix-Rouge, une super ONG ou un organisme philanthropique. Il propose pour l'Europe, en guise de testament, une harmonisation par le haut des politiques étrangères nationales. Le Portugal, par exemple, nous a obligés à nous intéresser à Timor que le reste de l'Europe, Pays-Bas excepté, avait passé par pertes et profits.

Hubert Védrine prêche pour l'Europe-puissance. Le meilleur écho qu'il ait recueilli est auprès de son homologue allemand Joschka Fischer, notamment sur le conflit israélo-palestinien. Mais Fischer risque aussi de disparaître de la scène après les élections allemandes de septembre. A eux deux, ils auront maintenu le couple franco-allemand, bien difficile à faire fonctionner à trois avec un attelage Chirac-Jospin-Schröder. Plus que jamais, l'axe franco-allemand apparaît irremplaçable. Quel sera-t-il après nos élections et les leurs ? Plus que tout autre facteur, c'est ce qui déterminera sans doute l'avenir de l'Europe, mais surtout l'existence ou non d'une politique étrangère en Europe. En dehors de la France et de l'Allemagne, on ne voit guère qui d'autre la déterminerait.

Yves LA MARCK

➤ Nous avons réalisé un entretien avec Hubert Védrine qui est paru dans *Royaliste* n° 680 (10 février 1997).

BRÈVES

♦ **AFGHANISTAN** - Retardé pour des raisons de sécurité, le retour de Zaher Chah dans son pays a finalement eu lieu le 18 avril. Hamid Karzaï, président par intérim, accompagné de six ministres afghans est venu en personne à Rome chercher le souverain qui, à bord d'un avion mis à sa disposition par le gouvernement italien, était accompagné de plusieurs de ses fils et d'un détachement de carabiniers chargés d'assurer sa protection à Kaboul. Devant les risques d'attentat persistants, la radio et la télévision afghane n'avaient pas annoncé son arrivée. En dépit de cette discrétion plusieurs centaines de Kabouliens s'étaient rendus sur le trajet entre l'aéroport et la villa où il va résider afin d'acclamer leur ancien roi. Un des premiers gestes de Zaher Chah, après son arrivée, fut d'aller se recueillir au mausolée royal sur la tombe de son père, le roi Nadir Chah, qui avait été assassiné devant lui en 1933.

♦ **MAROC** - En raison du drame que vivent les Palestiniens et de l'activité que déploie le roi Mohammed VI pour essayer de dénouer la situation au Proche-Orient, les festivités, tant privées que publiques, prévues pour accompagner le mariage du roi, qui devaient avoir lieu à Marrakech du 12 au 15 avril, ont été reportées ultérieurement « *dès que la situation en Palestine le permettra* » précise un communiqué du Palais royal.

♦ **PORTUGAL** - Dom Duarte, duc de Bragança, doit se rendre le mois prochain à Timor, puis en juin en Guinée-Bissau. Depuis quelques temps il dispose d'un site internet (en portugais bien sûr ...) illustré de nombreuses photos, qui donne tous renseignements sur l'histoire de la maison royale et sur ses activités (<http://www.casareal.co.pt>).

♦ **ITALIE** - Le processus de révision de la Constitution qui permettra, à son terme, à la famille royale de Savoie de rentrer dans son pays, se poursuit. La Chambre des députés, à son tour, a approuvé par 375 députés contre 54 opposants et 48 abstentions le projet. Celui-ci doit encore être examiné une fois par le Sénat et une fois par la Chambre avant d'être adopté.

♦ **ROUMANIE** - Le roi Michel de Roumanie a commencé une tournée des principaux pays d'Europe pour plaider la cause de l'intégration de la Roumanie à l'Otan. Accompagné de la reine Anne ainsi que de sa fille la princesse Margarita et de son gendre le prince Radu, il est ainsi arrivé à Madrid en compagnie d'un représentant du ministre des Affaires étrangères roumain. Il doit être reçu par le roi Juan Carlos. Dans un entretien accordé au quotidien *ABC* il s'est déclaré convaincu que « *la Roumanie sera reçue par l'Otan à la fin de cette année* ».

Démocratie d'opinion ? La défunte « deuxième gauche » rocardienne présentait avec faveur cette perspective floue voici une douzaine d'années. L'indifférence était alors quasi générale. La campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle nous a fait apparaître la chose. La démocratie d'opinion, celle du jeu de miroir entre les sondages et leur commentaire médiatique, se caractérise par la mise à l'écart du peuple, l'opinion publique étant réduite à des séries de clichés. L'oligarchie ne se contente pas de se réjouir de cette évolution. Après en avoir fait la théorie, elle compte la mener jusqu'à son terme afin de détruire notre système représentatif.

Citoyens de toutes tendances, qu'est-ce qui nous attend ? Vers quel paradis sur terre sommes-nous appelés à marcher ? Et de quoi sommes-nous éventuellement menacés ?

Pour dessiner les couleurs de notre avenir, nous savons qu'il ne faut pas compter sur les « grands » dirigeants. Dans l'ordinaire des jours, lorsqu'ils pratiquent la « gouvernance », ces messieurs se déclarent pragmatiques et affirment que nous n'avons pas d'autre choix que la « modernisation » - autrement dit l'économie ultra-concurrentielle du marché globalisé. Quant ils sont en campagne électorale, ils cachent sous des promesses minimalistes (le droit de vote à 17 ans) et démagogique (la sécurité pour tous et pour demain matin) des décisions déjà prises (la liquidation des services publics) et des orientations inavouables mais programmées par leurs « experts » et leurs intellectuels organiques.

Qui ça ? Où ça ? Quand ça ? Dans plusieurs ouvrages publiés et largement diffusés l'année dernière sous la signature de Roger Fauroux, de Jean-Marie Colombani et d'Alain Minc qui ont, à nos yeux, l'avantage de dire tout haut ce que les équipes chiraquienne et jospiniste pensent tout bas.

C'est dans cette sous-littérature politique qu'on trouve clairement formulée la théorie de la démocratie d'opinion, qui est en harmonie avec l'idéologie du marché. A la *démocratie économique* des actionnaires, à la *démocratie sociale* des fonds de pension correspond la *démocratie d'opinion*. Sans revenir sur les deux premières applications de cette étrange démocratie, examinons de plus près sa forme politique, ou supposée telle.

Anne Lauvergeon, figure discrète mais représentative du milieu dirigeant, invitée à ce titre par Roger Fauroux, note avec complaisance que l'État est désormais obligé de respecter trois nouvelles puissances : les marchés, les médias et l'opinion publique. Alain Minc désigne quant à lui la nouvelle « Sainte-Trinité » (sic) qui a remplacé la dialectique de l'État et du marché. Ce qui « structure la réalité », c'est « le marché ; le droit avec son grand prêtre, le juge ; l'opinion publique à travers ses prophètes, les médias ». On notera le caractère religieux de la métaphore, qui adoucit le caractère radical du changement qui aurait eu lieu : « *Au triptyque à la Montesquieu - exécutif, législatif, judiciaire -, s'en est substitué un autre : la justice, les médias, l'opinion. La même révolution est à l'œuvre dans la vie économique : le droit et son militant de choc, le juge, sont d'autant plus solides face au marché qu'ils s'enracinent dans les mouvements de l'opinion publique.* »

En d'autres termes, l'État arbitral est remplacé par le juge, les médias semblent occuper la place du législateur parlementaire et l'opinion serait la forme modernisée du peuple. Jean-Marie Colombani précise quant à lui que l'État est appelé à devenir un simple « groupement d'intérêts », qui plaiderait modestement sa cause parmi d'autres acteurs économiques et sociaux devant un juge indépendant qui dirait le droit et qui ferait valoir son arbitrage... Tel serait le schéma de la démocratie d'opinion, qui aurait remplacé la démocratie représentative.

Or ce nouveau système présente deux caractéristiques :

Il n'est pas démocratique. Aucune des autorités désignées par Alain Minc et consorts n'est élue. Sa logique est même autoritaire puisque le juge, traditionnelle-

PETITS MAÎTRES

Au mépris de la démocratie

ment considéré comme la « bouche de la loi » deviendrait l'auteur de la loi en l'absence d'un pouvoir législatif clairement identifié. Mais Pierre Joxe, autre invité de Roger Fauroux, répond que le droit est désormais fabriqué par les institutions européennes (au mépris de la souveraineté nationale) tandis que d'autres annoncent que le contrat va prendre le pas sur la loi. Le libéral-libertarisme juridique serait donc préservé et même développé, mais toujours au détriment de la démocratie.

Il nie l'opinion publique. Alors que le peuple souverain fait connaître son choix en désignant les députés appelés à représenter la nation, l'opinion publique peut être définie comme l'expression complexe et contradictoire d'idées, de sentiments, d'intérêts économiques et sociaux. La représentation et l'expression sont deux modes démocratiques distincts mais qui ne s'opposent ni ne s'excluent. Les partis

politiques sont à la jointure des deux affirmations (ils sont au Parlement, ils s'affirment dans le peuple) mais la *représentation* est institutionnelle alors que l'*expression* se manifeste par les formations politiques et les associations, par les journaux, les syndicats, les affiches, les slogans, les graffitis, les manifestations, les conversations de comptoir

Or cette opinion publique est résorbée par les sondages et réduite au discours médiatique, lui-même produit par deux journaux (*Libération* et *Le Monde*), deux chaînes de télévision (TF1, France 2) et quelques radios (surtout France Inter) qui fonctionnent en boucle. On constate en outre que le couple formé par les instituts de sondage et par les médias est complètement replié sur lui-même : les sondages, qui se présentent comme des observateurs scientifiques, commentent leurs enquêtes dans la grande presse ; parfois, ils conseillent un parti ou un

candidat et n'hésitent pas à manipuler l'opinion publique ; dans tous les cas, les sondages cherchent, comme les médias, à renforcer leur image de marque en vue de maximiser leurs profits sur le marché de la communication.

Dans les grands médias, le commentaire politique consiste de plus à commenter les sondages commandés par la direction du journal, ou plus précisément des concentrés de sondages qui donnent une image encore plus caricaturale de l'expression populaire : on extrapole les résultats du second tour de l'élection présidentielle sans tenir compte des réactions que susciteront les résultats du premier tour ; on publie des pourcentages apparemment décisifs mais sans indiquer le nombre de personnes qui refusent de répondre à l'enquêteur (surtout s'il interroge par téléphone), et sans donner le pourcentage de ceux qui disent vouloir s'abstenir ou qui sont indécis.

Là encore, on aboutit à des manipulations éhontées de l'opinion publique. Elles sont aggravées par la présélection opérée tout au long de la pré-campagne par les médias, au détriment de certains « petits candidats » et par l'ostracisme qui frappe, dans les jours ordinaires, certains mouvements politiques et certaines familles de pensée. Pourquoi les trotskistes qui recueillent plusieurs millions de suffrages n'ont-ils pas le droit à la parole hors période électorale ? Pourquoi le Front national (plusieurs millions d'électeurs) est-il omniprésent sur la scène publique avant la scission mégrétiste, et pourquoi disparaît-il jusqu'en mars 2002 ?

Qui décide ? Sur quels critères ? Des pressions politiques ou financières (la presse écrite et TF1 sont la propriété de sociétés capitalistes) sont-elles exercées sur les rédactions ? Nous ne savons rien, ou si peu... Mais il est sûr que le système fonctionne dans une pleine opacité alors que la « transparence » est présentée comme la grande conquête de la modernité libérale-libertaire. Car la fameuse gouvernance, selon la définition donnée par Alain Minc, c'est « la philosophie d'équilibre des pouvoirs [le juge, les médias, l'opinion], la transparence dans la manière de gouverner, et surtout le moralisme ».

Le moralisme ? Alain Minc veut sans doute parler de la morale... La confusion est significative car le milieu dirigeant adore faire la morale et invoquer l'éthique tout en se plaçant au-dessus de toute règle. On se souvient qu'en décembre 1999 le président du conseil de surveillance du *Monde* a été condamné pour contrefaçon par le tribunal de Paris : pour la rédaction d'un ouvrage sur Spinoza, le célèbre polygraphe avait effectué trente-six emprunts à une biographie du philosophe ! Alain Minc n'a pas démissionné de ses fonctions, pas plus que tant

d'autres de ses pairs qui ont été condamnés ou qui sont aujourd'hui gravement soupçonnés d'activités criminelles.

Le nouvel équilibre des pouvoirs n'a jamais existé et les trois éléments cités par Alain Minc sont d'une fragilité extrême. Des rapports parlementaires et des déclarations de magistrats montrent au citoyen que la justice n'est plus à l'abri de la corruption et des réseaux occultes. Le Juge transcendant de la « philosophie » minquienne est révoqué avant même d'avoir commencé à régner. Les grands médias sont quant à eux discrédités et soupçonnés de se faire les complices de mensonges d'État comme en témoigne le succès du livre de Thierry Meyssan, qui prétend expliquer les attentats du 11 septembre par une prétendue conspiration. Et chacun s'aperçoit que les sondages d'opinion sont la source constante d'erreurs grossières, dénoncées à chaque élection : les sondages se sont lourdement trompés lors de la présidentielle de 1995 (Édouard Balladur donné élu), des législatives de 1997 (la droite donnée gagnante) et des municipales de 1999 (la « vague rose » n'a pas déferlé).

Les repères théoriques que les intellectuels du milieu dirigeant avaient tenté de planter dans le décor « moderne » sont en train de disparaître. L'idéologie ultra-libérale est rejetée. La logique ultra-concurrentielle fait l'objet d'un discrédit croissant. Parmi les serviteurs des puissants de l'heure, on trouve beaucoup de complices, de débiteurs et d'otages, mais bien peu de dupes. Les réseaux sont à découverts, les fils sont à nu. L'oligarchie se donne à voir telle qu'elle est : le contraire de la démocratie, la caste ennemie du peuple.

Annette DELRANCK

RÉFÉRENCES

Les citations sont tirées de :

■ Jean-Marie Colombani, *Les infortunes de la République*, Grasset, 2000. - prix franco : 14,50 €.

■ Roger Fauroux, *Notre État*, (en Livre de poche, 2002 - prix franco : 13,00 €). Écrit en novlangue technocratique, le texte a été traduit, résumé et commenté par Sylvie Ferry dans la revue *Cité* n° 37 (prix franco : 6,10 €).

■ Alain Minc, *www.capitalisme.fr*. Grasset, 2000 - prix franco : 16,80 €.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Patrick Champagne, *Faire l'opinion. le nouveau jeu politique*, Ed. de Minuit, 1990. prix franco : 23,00 €. Ouvrage fondamental.

■ Emmanuel Kessler, *La folie des sondages, de la trahison des opinions*. Denoël, 2002 - prix franco : 16,20 €. Critique allègre et judicieuse d'un journaliste qui a pris la peine de se documenter.



◆ Est-ce la fin de notre démocratie représentative ?

Le retour du politique

Même quand les candidats ne pensent pas en politiques, il est possible de trouver dans le fatras de leurs allocutions l'explication de leur comportement, le sens de leur démarche et la pesante réalité des intérêts qu'ils défendent.

Aïe ! D'abord on se dit aïe ! Car la publication d'un « journal de campagne » (1) avant la fin de la bataille pour la présidence semble relever de l'écrit de circonstance tel que l'intellocratie parisienne aime à en publier. Textes écrits dans l'urgence (noble sentiment qui masque la nécessité de payer ses factures) et sous la pression de l'événement (à l'invite de l'éditeur soumis aux « contraintes de marché »). Écrits légers, anecdotiques et médisants, qui permettent au membre de la bonne société de connivence de se parer des plumes du paon et de prendre la pose du moraliste depuis la terrasse d'une villa du Lubéron – où d'une villa du Gard quand on appartient, comme Jacques Julliard, à la couche inférieure de la haute intelligentsia.

Ouf ! Très vite on se dit ouf ! Car le livre de Marc Joly est tout le contraire de ce type de production. Et les traits polémiques que je viens de décocher ne sont pas inspirés par la jalousie mais par le désir de souligner ce que notre ami démontre savamment : les éditorialistes et les essayistes influents (Alain Duhamel, Alain Minc) ne sont pas de pures consciences morales flottant dans le ciel étoilé des idées mais les membres d'une classe sociale (la bourgeoisie-bohème) qui défend ses intérêts et son idéologie. Comme ces intérêts (les gains financiers et symboliques sur le marché éditorial, la connivence avec les sources corruptrices) correspondent exactement avec le discours

idéologique dominant, on comprend que ces messieurs (précités) et ces dames (Christine Ockrent) défendent avec acharnement leurs privilèges et regardent d'un très mauvais œil ceux qui voudraient faire « turbuler le système ». Non pas Arlette Laguiller, ni José Bové, mais un certain Jean-Pierre Chevènement.

Alors on dit bravo à Marc Joly, qui a écrit un livre tel que nous les aimons : riche de solides analyses qui prolongent le premier ouvrage qu'il a publié (2) et qui donnent une réelle intelligence de l'actualité sans que l'engagement militant soit fictivement mis de côté. Membre du Mouvement des Citoyens, ce qui ne l'empêche pas d'être parfois sévère avec Jean-Pierre Chevènement, notre auteur raconte la préhistoire du Pôle républicain et explique pourquoi ce rassemblement de rebelles animé par le souci du Politique se heurte frontalement à une oligarchie européenne et ultra-régionaliste. Le discours de MM. Chirac et Jospin (entre autres) est remarquablement décrypté et le sens de notre combat républicain n'en paraît que plus clair. Je n'en dis pas plus : lisez !

Maria DA SILVA

(1) Marc Joly, *Le retour du politique, journal de campagne*, éd. François-Xavier de Guibert, 2002 – prix franco : 21,00 €.

(2) Marc Joly, *Le souverainisme, pour comprendre l'impasse européenne*, même éditeur, prix franco 20,00 €. Cf. ma critique dans *Royaliste* n° 785.

Objectif 10 000

Dans le dernier numéro de *Royaliste*, nous avons lancé notre souscription annuelle dont l'objectif a été fixé à 10 000 euros. Tous nos lecteurs savent combien cette « quête » nous est indispensable. Cette année plus que jamais. Les frais engagés pour la campagne présidentielle, la perspective des élections législatives, le très gros effort que nous devons accomplir pour faire connaître *Royaliste* et la NAR à nos concitoyens déboussolés, sont autant de motifs de dépenses supplémentaires...

C'est pourquoi je renouvelle mon appel avec insistance. Si vous pensez que *Royaliste* et la NAR sont utiles dans le paysage politique français, si vous pensez que nous devons jouer un rôle accru et qu'enfin les royalistes sortent de leur ghetto, alors aidez nous, donnez nous les moyens nécessaires pour accomplir cette tâche de salut public.

Je compte sur vous !

Yvan AUMONT

P.S. N'oubliez de préciser « Pour la souscription » lors de votre versement.

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,5 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (7,65 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 4,60 €).

● **Mercredi 8 mai** : Trois jours après le résultat de l'élection présidentielle, il est nécessaire de faire le point sur une campagne qui a bouleversé la donne politique de manière inattendue. Signification du vote en faveur de J.-M. Le Pen, crise du Parti socialiste, avenir du chiraquisme : il y a là matière à débats. Mais Bertrand RENOUVIN, qui animera la réunion, fera aussi le bilan de la campagne de Jean-Pierre Chevènement et tracera les perspectives qui s'offrent au Pôle républicain. Les militants de toutes formations feront part de leurs réflexions, mais nos sympathisants sont également les bienvenus ainsi que tous ceux qui sont curieux de voir comment des royalistes s'y prennent pour « Sauver la république » – selon un slogan vieux de vingt ans...

● **Mercredi 15 mai** : On connaît l'écrivain – ami de notre maison depuis sa fondation. On oublie que Gabriel MATZNEFF n'a cessé de publier, y compris dans *Royaliste*, des articles politiques et religieux, des chroniques littéraires, des portraits d'amis, des oraisons funèbres et décoché maints traits polémiques qui en font un maître du pamphlet. En des temps où les esprits étaient ouverts au monde, notre invité tenait tribune dans un grand quotidien du soir. La mondialisation a fermé les esgourdes et clos les mirettes, ouvrant la voie à une « correction politique » qui ne doit rien à la morale ni à l'élégance. « Mais pourquoi donc nager à contre-courant ? » alors qu'il fait si bon sur les rivages conformistes ! Réponse dans la soirée.

Qui était Allan Bloom ?

En 1987 parut en français un ouvrage étonnant, qui provoqua l'admiration de beaucoup d'esprits libres, éblouis de tant d'érudition et de maîtrise de la pensée, tandis que d'autres ne digéraient pas son côté réactionnaire. *L'Âme désarmée* (1) était, en effet, un vif plaidoyer pour la grande culture, le recours aux anciens, et donc, sous un autre rapport, un libelle contre l'inconsistance des modes et la prétendue émancipation progressiste. Son auteur, Allan Bloom était un quasi-inconnu en Europe, où on s'étonnait qu'un tel connaisseur des plus grands classiques du vieux continent, notamment les philosophes politiques, ait pu être ignoré jusqu'ici. Aux États-Unis, ce n'était pas tout à fait le cas, puisque cet universitaire avait formé quelques-uns des plus brillants collaborateurs et conseillers de la Maison-Blanche, mais sa renommée n'avait pas débordé certains cercles privilégiés, faute sans doute d'une œuvre écrite conséquente qui aurait pu l'imposer comme un maître.

Ce fut le miracle de *L'Âme désarmée* de conférer, en quelques mois, à Allan Bloom une notoriété internationale, tout en l'assurant de confortables revenus. On devait savoir bien plus tard que c'était son ami, le grand écrivain américain Saul Bellow, qui l'avait incité à écrire ce beau livre, lui permettant ainsi d'accéder dans ses dernières années à une vie de luxe qui correspondait aux goûts de dandy dispendieux qu'était aussi le curieux bonhomme. Après sa mort, paraissait un autre ouvrage aussi important, sinon plus que le premier, dont Pierre Manent devait fournir une superbe traduction sous le titre *L'Amour et l'Amitié* (2). Cette somme puissante préservait à l'évidence son lecteur de se laisser aller à l'insignifiance qu'un tel sujet implique aujourd'hui. Elle indiquait aux Français combien Bloom avait intégré leur littérature, rien de Rousseau, de Stendhal ou de Flaubert ne lui était étranger. Puisqu'il avait déjà tiré sa révérence, il ne restait plus qu'à remercier le Ciel et l'Amérique de nous avoir fait ce cadeau inattendu, en imaginant confusément quel professeur étonnant il avait pu être. Sans doute un personnage discret, adonné à la seule passion des livres, un de ces génies modestes qui préfèrent le cadre douillet des bibliothèques à la surexposition des studios de télévision, et le cabinet de travail de style monacal au forum de toutes les vanités.

C'était sans compter avec son ami, déjà nommé, le prix Nobel de littérature Saul Bellow, auquel il avait confié en testament la tâche de faire revivre son personnage, qui, de fait, convenait admirablement à la forme romanesque. Le voilà donc devenu, par le génie du romancier, plus encore qu'un professeur, un homme plutôt étonnant, voire truculent, pas du tout moraliste au sens où on imagine un contempteur du présent et de la décadence en général. Allan Bloom affublé du nom de Abe Ravelstein ne nous cache rien de ses grands et petits secrets. L'auteur de *L'Âme désarmée* était homosexuel et il est mort prématurément, victime du fléau apparu à la fin du siècle dernier. Le Sida, évidemment. Voilà qui devrait le « moderniser », en l'associant à tous ses compagnons de malheur et au mouvement de révolte qui

permet à l'homosexualité militante de monter en puissance et d'imposer à la société son modèle de vie et ses références anti-homophobie. Mais ce n'est pas le cas. Bloom-Ravelstein n'était pas du tout du genre à s'associer à la *Gay Pride* ou à inscrire sa signature au bas d'un manifeste pour la libération des mœurs. Homosexuel sans complexe, il était de la vieille école et préférait rêver sur les textes de la Grèce ancienne que militer au service de la cause gay. Pour dissiper toute méprise, il suffit d'ouvrir *L'Amour et l'Amitié* et l'on comprend tout de suite : « *Le discours public sur le sexe aujourd'hui a un caractère explicite et prosaïque qui consterne.* » Et afin de mieux marquer la distance qui sépare l'humaniste raffiné de l'étalage de l'indécence, c'est de « la délicatesse du langage » qu'il se réclame pour faire droit à la « nature sacrée d'éros ».

Saul Bellow n'infirmait pas le discours du professeur. Le portrait qu'il nous trace de son ami, nous révèle au contraire un universitaire, socratique, dont le rapport à ses élèves impliquait un engagement total. En voilà un que nos sciences de l'éducation auraient fait rire à gorge déployée. Tout

résidait pour lui dans cette relation exclusive, presque totalitaire, qui transformait de braves fils de commerçants de l'Indiana ou de l'Illinois en familiers des dialogues platoniciens. « *Il allait les diriger vers une vie plus élevée, pleine de variété et de diversité, réglée par la rationalité – tout sauf aride. S'ils avaient de la chance, s'ils étaient brillants et de bonne volonté, Ravelstein leur ferait le plus immense cadeau qu'ils pouvaient espérer recevoir et les conduirait à travers Platon, les introduirait aux secrets ésotériques de Maimonide, leur enseignerait la bonne interprétation de Machiavel – jusqu'à Nietzsche et au-delà. Ce n'était pas un programme d'études qu'il offrait, c'était beaucoup plus que cela.* » En effet. Et cela produisait d'étonnants résultats. Bloom-Ravelstein était l'un des personnages les mieux informés des États-Unis. Ses anciens élèves le mettaient chaque jour au

courant des développements de la politique américaine, et il savait pourquoi Bush Senior n'enverrait pas ses troupes jusqu'à Bagdad.

C'est dire que le goût des anciens n'en faisait pas un personnage compassé et ignorant de son temps. Bien au contraire. Saul Bellow nous le montre, à travers son récit qui tient plus du journal que du roman, entouré de tout un appareillage électronique dernier cri qui le connecte avec toute l'information possible, alors même qu'il relit Shakespeare et Tolstoï. Le jour où il acquit la fortune par ses droits d'auteurs, le voilà hôte du Crillon, place de la Concorde à Paris, parce qu'il adore la capitale française à l'égal de notre civilisation et de nos écrivains. Quel prodigieux vivant ! Et sa balourdise le rend encore plus attachant, en dépit de ce qu'il y a de démesuré et d'étrange dans son dandysme. Je ne bouderais pas mon plaisir d'avoir percé la personnalité d'Allan Bloom grâce à son ami le romancier, car il ne cesse de nous redire la conviction des anciens et des meilleurs de nos modernes, à l'heure de *Loft Story*, du film de Karlin, et de tous les rapports Kinsey sur la sexualité : « *Ce qui a disparu, c'est le risque et l'espoir humain noué par éros.* » Ou comme le disait Lacan, le rapport sexuel n'existe pas. Il n'est de rapport que d'amour et d'amitié.

■ Saul Bellow - « *Ravelstein* », Gallimard, prix franco : 19,30 €.

(1) Allan Bloom - « *L'Âme désarmée* – essai sur le déclin de la culture générale », Julliard, 1987 - prix franco : 19,50 €.

(2) Allan Bloom - « *L'Amour et l'Amitié* », Éditions de Fallois, 1996 - prix franco : 25,00 €. Voir aussi *Royaliste* n° 683 (24 mars 1997) où nous avons présenté Allan Bloom à l'occasion de la sortie de ce livre.

par Gérard Leclerc



21^e Congrès

Le 21^e congrès de la NAR s'est tenu à Paris le 14 avril. La veille, la Commission Nationale du Projet (à laquelle tous les adhérents peuvent participer) avait élaboré les textes des motions soumises au vote. Les trois textes que nous publions ici, ont été adoptés à la majorité absolue par les délégués au Congrès.

La fonction présidentielle

Monarchique dans sa lettre et dans son esprit, la Constitution de la V^e République a été de moins en moins respectée par Jacques Chirac : il a agi en pleine méconnaissance de sa fonction éminente, et plusieurs articles du texte constitutionnel ont été délibérément violés.

Quant à l'esprit de la constitution gaullienne, le président de la République n'a pas été le garant de l'intérêt général, mais le porte-parole d'intérêts corporatistes et de clientèles électorales. Il a surtout sacrifié le septennat en vue de sa propre réélection par la réduction de la durée du mandat présidentiel, qui déséquilibre l'ensemble de l'édifice institutionnel.

Quant à la lettre, l'élu de 1995 n'a montré aucun souci de l'indépendance nationale puisqu'il a entériné de multiples transferts et abandons de souveraineté au bénéfice des organes de l'Union européenne et qu'il a, avec la complicité de Lionel Jospin, aligné notre diplomatie sur celle des États-Unis. Enfin, l'article 35 de la Constitution a été délibérément violé par le président de la République, pourtant chargé d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, puisque les opérations de guerre contre la Yougoslavie et en Afghanistan

ont été menées sans l'autorisation du Parlement.

L'extrême gravité de ces actes a été masquée par les polémiques sur l'immunité prétendue du président de la République, qui permettaient de porter atteinte à la fonction présidentielle en tant que telle.

Face à la confusion qui s'est installée, il est urgent de :

- rétablir le président de la République dans sa fonction arbitrale, afin que l'ensemble de la nation puisse être effectivement représenté dans la personne du chef de l'État, symbole de l'unité nationale, garant de la cohésion sociale et de l'intégrité du territoire ;

- rappeler, par des sanctions exemplaires, ce que coûte le viol de la Constitution, surtout lorsqu'il s'agit de l'entrée en guerre de la nation ;

- maintenir, conformément à l'avis du Conseil constitutionnel, le privilège de procédure et de juridiction qui est attaché à celui qui a la responsabilité, à la différence de tous les autres citoyens et des membres du gouvernement, de l'existence même de la nation en raison de sa fonction de chef des armées. Ce double privilège est également fondé sur le principe de séparation des pouvoirs, qui interdit à l'autorité judiciaire

d'intervenir dans le domaine du pouvoir exécutif.

Quant à la réforme des institutions, la Nouvelle Action royaliste met en garde les responsables politiques tentés par le « régime présidentiel ». Celui-ci présente une double particularité :

- instituer le risque de cohabitation que certains présidentialisés veulent éviter ;

- paralyser, sur certaines questions décisives, le président et son gouvernement que d'autres « présidentialisés » voudraient pourtant renforcer. Comme l'histoire constitutionnelle de la France l'a montré, la stricte séparation entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif est lourde de conflits sans issue légale.

Comme pour l'ensemble des réformes qu'elle a présentées pour améliorer le fonctionnement des institutions fondées par le général de Gaulle, la Nouvelle Action royaliste insiste sur le rétablissement de la fonction présidentielle dans sa plénitude et demeure en conséquence fidèle à la perspective de la monarchie royale, permettant de résoudre les contradictions inhérentes à l'actuel système institutionnel et assurant durablement la réalisation de l'esprit des institutions.

Orientations système

La nécessité de « changer l'école » est à inscrire dans la liste des « lieux communs » les mieux partagés par la société française. Si les critiques sont nombreuses et le plus souvent contradictoires, l'unanimité ne s'en fait pas moins pour dénoncer les contenus, les méthodes, les rythmes, les acteurs ou, plus généralement, l'institution en tant que telle. Pourtant cette institution, loin d'être figée, connaît depuis trois à quatre décennies tant de transformations qu'en prendre l'exacte mesure relève du défi.

Malgré les innombrables rapports et enquêtes publiés, c'est en toute méconnaissance de cause que les ultra-libéraux de « droite » et de « gauche » avancent leur projet de « modernisation ». Sous prétexte de déconcentration du système et d'autonomie pour les établissements du primaire, du secondaire et pour les universités, sous prétexte d'autogestion du programme éducatif national par des pédagogues, des psychologues et des parents d'élèves, sous prétexte d'ouvrir l'école à la société, les idéologues ultra-libéraux veulent contractualiser l'enseignement et le lier aux organisations patronales qui y puiseront, au nom de l'employabilité, une main-d'œuvre exploitable à merci. Un enseignement « allégé » destiné à la masse des élèves les empêchera d'accéder aux « pôles d'excellence » publics et privés réservés au renouvellement de l'élite.

Face à ces dérives et à ces difficultés, qui menacent un système d'enseignement que le monde continue de nous envier, il conviendrait de :

- mettre l'accent sur le travail à la maison, avec un soutien extérieur à la famille si besoin est ;

- généraliser et garantir la réduction du nombre d'élèves par classe, notamment dans les quartiers difficiles ;
- augmenter massivement le personnel d'encadrement de la « vie scolaire » afin de résoudre les problèmes de sécurité à l'intérieur des établissements et d'offrir une aide réelle aux élèves ;

- revoir la politique d'orientation permettant à l'élève de s'intégrer dans le système scolaire en partant du niveau réel de ses connaissances ;

- offrir à chacun de reprendre ses études tout au long de sa vie.

Enfin, il est urgent de réfléchir à la façon d'assurer la réelle égalité des chances qui est l'idéal auquel doit tendre le système d'enseignement.

pour le d'enseignement

raisonnement scientifique. La constitution de classes, souvent surchargées et de niveau trop hétérogène, dans lesquelles ces élèves connaissent des situations répétées d'échec, provoque chez eux une forte démotivation. Les dispositifs mis en place pour tenter d'empêcher ce processus (aide personnalisée au travail...) sont enrayés par la volonté de toujours travailler à volume horaire et moyens constants, et par l'imprécision des objectifs. Les meilleures volontés enseignantes s'en trouvent découragées. En outre, paradoxalement, le redoublement n'est plus offert qu'à l'élève en difficulté qu'on estime destiné à l'enseignement général. D'autres élèves en situation d'échec franchissent, eux, automatiquement l'étape du « passage en classe supérieure » et suivent de moins en moins.

Face à ces dérives et à ces difficultés, qui menacent un système d'enseignement que le monde continue de nous envier, il conviendrait de :

- mettre l'accent sur le travail à la maison, avec un soutien extérieur à la famille si besoin est ;

- généraliser et garantir la réduction du nombre d'élèves par classe, notamment dans les quartiers difficiles ;

- augmenter massivement le personnel d'encadrement de la « vie scolaire » afin de résoudre les problèmes de sécurité à l'intérieur des établissements et d'offrir une aide réelle aux élèves ;

- revoir la politique d'orientation permettant à l'élève de s'intégrer dans le système scolaire en partant du niveau réel de ses connaissances ;

- offrir à chacun de reprendre ses études tout au long de sa vie.

Enfin, il est urgent de réfléchir à la façon d'assurer la réelle égalité des chances qui est l'idéal auquel doit tendre le système d'enseignement.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Dans une période marquée par les guerres, le terrorisme et les tensions internationales,

- au moment où la France subit une baisse d'activité économique qui ajoute de nouvelles souffrances à toutes celles engendrées par l'ultra-libéralisme,

- peu après la réunion du Conseil européen de Barcelone qui a confirmé la privatisation à plus ou moins brève échéance des services publics nationaux, génératrice de pénuries et d'injustice sociale,

la Nouvelle Action royaliste :

- constate que l'oligarchie française est désormais engagée dans une « gouvernance » européiste qui lui a fait perdre de vue l'intérêt de la France et le service qu'elle doit à l'ensemble de ses habitants ;

- dénonce l'attitude du président de la République et du Premier ministre qui ne respectent plus ni la Constitution de la V^e République quant à la définition de leurs fonctions respectives, ni le Préambule de 1946 ;

- observe que MM. Chirac et Jospin, lourds d'un héritage de mensonges et de complicités, tentent de masquer par la démagogie la similitude de leurs programmes et lancent des promesses contraires à leurs engagements européens ;

- déplore que le débat préalable à l'ouverture officielle de la campagne électorale ait été confisqué par les représentants de l'oligarchie et réduit à ses en-

jeux tactiques alors que les Français sont livrés à la violence économique et de plus en plus exposés aux antagonismes suscités par les communautarismes ;

- prévient les électeurs que les véritables projets de l'oligarchie, précisément conçus et déjà publiés, menacent l'existence même de la nation française et mettent en péril ses habitants. Actuellement rivales, les équipes chiraquienne et jospiniste ont été et restent d'accord, à quelques nuances près, pour :

- finir d'aliéner la souveraineté nationale dans les divers organes de l'Union européenne ;

- maintenir l'alignement de la diplomatie française sur la politique étrangère du gouvernement des États-Unis ;

- continuer à réduire le rôle de l'État dans la vie économique et sociale, dans l'intention, encore timidement exprimée, de privatiser l'Éducation nationale ;

- parachever la liquidation du patrimoine industriel de la nation ;

- entreprendre la destruction du système français de protection sociale, notamment par le recours aux fonds de pension ;

- laisser faire les grandes sociétés capitalistes, elles-mêmes soumises à la pression de leurs actionnaires, aux aléas de la spéculation sur les marchés financiers, à la volonté de puissance de leurs dirigeants. Sous le mot d'ordre de « modernisation », la flexibilité du travail, les délocalisations

et l'intensification de la concurrence par le biais de la baisse des salaires et de la destruction d'emplois seraient désormais notre seul horizon ;

- laisser les collectivités décentralisées se transformer en entités autonomes par le jeu des délégations de pouvoir législatif ou en régions indépendantes par la voie de référendum locaux.

Face à ces périls, la Nouvelle Action royaliste est décidée à défendre la République française, conçue comme souci du Bien commun.

Dans le respect des principes proclamés en 1789 et en 1946 et selon la lettre de la Constitution de la V^e République,

- elle insiste tout particulièrement sur les principes d'unité et d'indivisibilité de la République, d'indépendance de la nation, de souveraineté nationale et de laïcité.

- elle confirme son engagement résolu au sein du Pôle républicain, aux côtés des gaullistes, des communistes et des socialistes patriotes, pour le salut de la patrie.

- elle demande aux citoyens écœurés par la corruption et effrayés par la montée de la violence de résister à la séduction du vote protestataire, qui ne changera rien à l'ordre des choses, et d'apporter leurs suffrages à Jean-Pierre Chevènement, seul homme d'État capable d'accomplir à brève échéance, les révolutions légales nécessaires.

Rejeter Jean-Marie Le Pen

Le médiocre résultat de Jacques Chirac, l'éviction de Lionel Jospin, l'ascension spectaculaire de Jean-Marie Le Pen, les millions de suffrages qui se sont portés sur les candidats trotskistes et le score honorable obtenu par Jean-Pierre Chevènement portent condamnation de l'ensemble de la caste dirigeante.

Condamnation attendue et justifiée. Depuis dix ans, les deux équipes rivales au sein de l'oligarchie ont confisqué le pouvoir politique, reporté les prises de décisions dans les organismes européens, refusé de consulter le peuple français sur des abandons décisifs de souveraineté, placé la France sous l'égide du gouvernement américain, engagé l'armée française dans deux guerres sans autorisation du Parlement, organisé la liquidation du patrimoine industriel et financier de la nation, entrepris la privatisation de nos services publics et livré les habitants de notre pays au grand patronat prédateur et à la spéculation financière.

Hypocrisies en tous genres, double langage, mensonges éhontés et manipulations statistiques ont couvert l'adhésion intéressée à l'idéologie ultra-libérale et le consentement au laisser-faire. Pire : Jacques Chirac et Lionel Jospin se sont efforcés de persuader les Français qu'ils n'avaient pas le choix, que plus rien n'était possible et qu'ils étaient eux-mêmes impuissants devant le marché global.

Le président de la République, pratiquant la générosité d'apparence, a offert sa protection aux habitants apeurés par la petite délinquance dans des

quartiers populaires où règnent le chômage et la précarité – alors que Jacques Chirac est le premier porte-parole des organisations patronales qui tirent profit de l'exclusion sociale.

Le Premier ministre a enseigné la résignation comme ceux qui, avant la guerre, furent des professeurs de trahison : pas d'autre attente que celle d'un mouvement heureux de la conjoncture internationale, pas d'autre espoir que la solidarité des « simples gens » à l'égard des plus pauvres parmi eux, pas d'autre salut que les prestations distribuées par l'infirmerie sociale.

La campagne électorale pour le premier tour fut le triste résumé de ces pratiques, accompagné de promesses que les deux oligarques ne pouvaient tenir puisque les décisions déjà été prises lors des sommets de Lisbonne et de Barcelone venaient contredire leur programme.

Par ses fonctions, Lionel Jospin était plus exposé que Jacques Chirac. L'éviction inattendue du candidat « moderne » est d'une brutalité proportionnelle à celle des dégâts commis. En se retirant de la vie politique, ce chef médiocre et timoré abandonne son état-major en pleine déroute et laisse des militants dans le désarroi. Nous ne plaindrons pas les dirigeants socialistes : François Hollande, Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry portent la responsabilité d'une défaite qu'ils ont provoquée par leurs abandons et leurs reniements délibérés. Cette défaite est totale car elle marque aussi la fin de l'idéologie libérale-libertaire et le naufrage de la prétendue « génération morale » qui s'est acharnée contre l'État, con-

tre la nation, contre le Politique en tant que tel.

Les suffrages qui se sont portés sur le nom de Jean-Marie Le Pen ne sont pas méprisables : ils expriment la colère de millions de Françaises et de Français humiliés, appauvris, apeurés, indignés par la corruption du milieu dirigeant ; ils disent une immense détresse matérielle et morale. Mais ce vote est celui du désespoir car Jean-Marie Le Pen est un démagogue qui exploite une situation de détresse sans avoir les moyens d'y remédier. Comme l'autrichien Jorg Haider, il abandonnera ses électeurs à leur désarroi.

Depuis plus de trente ans, nous luttons contre le racisme et la xénophobie. Depuis dix-huit ans, nous dénonçons l'imposture du national-populisme. Nous appelons donc au rejet de Jean-Marie Le Pen, lors du second tour de l'élection présidentielle. Mais au lendemain de la victoire attendue de Jacques Chirac, nous reprendrons le combat contre l'homme qui, au mépris de son devoir d'État, a saccagé la Constitution et aliéné l'indépendance de la nation.

Sans attendre le 5 mai, nous entrons immédiatement en campagne au sein du Pôle républicain selon la ligne indiquée au soir du 21 avril par Jean-Pierre Chevènement : « *défendre la souveraineté nationale, l'indivisibilité de la République, l'autorité de la loi égale pour tous, le maintien du service public et la revalorisation du travail* ».

Nous continuons le combat, jusqu'à la victoire.

**Le Comité Directeur de
la Nouvelle Action Royaliste**